



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÈGLEMENT SUR LES PPCMOI

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 17 juin 2025 le projet de Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble n° 442-2025 (PPCMOI);

QUE le projet de règlement a pour objet de permettre à une personne de soumettre une demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble qui déroge à certains règlements d'urbanisme et au conseil municipal d'autoriser, ou non, ce projet particulier au regard des critères d'évaluation énoncés;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, le 15 juillet 2025, à compter de 19h00, dans la salle du conseil située au 360, rue Principale, à Saint-Alphonse-de-Granby ;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE le projet de règlement peut être consulté à la Mairie au 360, rue Principale à Saint-Alphonse-de-Granby pendant les heures d'ouverture du bureau soit du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16:30 h, et le vendredi de 8h à 12h et ce, *sauf les jours fériés*.

Donné à Saint-Alphonse-de-Granby,
Ce 25 juin 2025
Annie Lessard
Directrice générale/greffière-trésorière